

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 mars 2015 à 20h30. Le Maire et tous les conseillers étaient présents excepté Mme Jeanne-Marie Pothier, M. Jacques Barraud et Mme Stéphanie Granet excusés. Mme Jeanne-Marie Pothier ayant donné à pouvoir à M. Pascal Gibelin, Mme Stéphanie Granet ayant donné pouvoir à M. Patrice Douix.

Budgets primitifs 2015

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les budgets primitifs qui s'établissent comme suit, aussi bien en recettes qu'en dépenses.

	Régie des transports	Camping La Bessière	Lotissement Le Bucheron	Assainissement	Commune
Fonctionnement					
Recettes et Dépenses	98 324.67	41 333	139 430.72	51 178.26	1 432 287.58
Investissement					
Recettes et dépenses	34 497.13	10 344.35	137 914.40	106 004.06	741 820.78

Une délibération de principe sera prise pour l'amortissement en totalité l'année suivante des participations versées.

Une subvention de 6000 € a été votée pour la Caisse des écoles ainsi que pour le CCAS, un montant de 21 000 € pour les associations. Elles seront versées sous réserve de remise des comptes de l'année écoulée. Suite à la demande du Collège des Fontilles, une subvention de 911 € sera versée pour financer l'achat d'une sauteuse monobloc.

Vote des taux 2015

Les taux 2014 ont été reconduits en 2015 soit : taxe d'habitation 19.27 %, foncier bâti 19.10 %, foncier non bâti 64.89 % et cotisation des Entreprises 22.61 %.

Droits préemption

Les biens cadastrés G 620 et 763, G 129 et 631 sont laissés libres à la vente.

Information Ambroisie

Madame Pothier, déléguée Ambroisie a assisté à une réunion sur l'ambroisie. Le maire donne lecture du document qu'elle lui a remis. Un article sera rédigé dans le tambour et une réunion d'information aura lieu en mairie.

Questions diverses

Le devis pour installation électrique d'un appartement à l'ancienne gendarmerie a été accepté.

Le devis le moins disant a été retenu pour que les concessions au cimetière soient vidées et puissent être vendues.

La commune adhèrera au Comité de vigilance de l'hôpital de Brioude et désigne Pascal Gibelin comme représentant au conseil d'administration.

Info sur la qualité de l'eau : Réseau fiable.

Eau de très bonne qualité bactériologique sur les cinq dernières années. Absence de contamination bactériologique sur les dix-huit analyses réalisées en 2014.

Suite à des problèmes de distribution du tambour, le conseil donne son accord pour changer le contrat avec la Poste.

Présentation par Philippe Gilibert d'un projet de livret de Blesle. Accord du conseil pour une édition de quelques exemplaires qui seront remis aux membres de la commission « qualité » de l'association des plus beaux villages de France aura lieu à Blesle les 19 et 20 juin 2015. L'imprimerie refusant un paiement par mandat administratif, le montant de la facture sera remboursé à Monsieur Gilibert en charge du dossier.

Panneaux support du patrimoine : Le Vallat et les Chapelles, les conseillers préfèrent que soit indiqué un cheminement dans Blesle, plus une mention pour la visite de Chadecol.